

Bonjour,

J'ai lu avec attention dans votre dernier n° l'article de Pierre Aguet, «**La Palestine effacée: un nettoyage ethnique sans précédent**» (p. 10). On y trouve notamment la nomenclature des organisations para-militaires sionistes: la Haganah (*émanation de la gauche sioniste, qui dirigeait alors la communauté juive de Palestine*) et l'Irgoun (*qui, jusqu'en 1938, avait d'excellentes relations avec l'Italie fasciste, relations interrompues suite à l'adoption de lois raciales anti-juives par le régime de Benito Mussolini, lors de son rapprochement avec l'Allemagne hitlérienne*). Dans l'article de Pierre Aguet, le 3^e groupe cité serait «le groupe Kern». Il s'agit d'une erreur orthographique, non détectée par la ou les personnes ayant relu l'article.

En fait, la dénomination exacte de cette organisation est LEHI (Combattants pour la liberté d'Israël). Il s'agissait d'une scission (de droite) de l'Irgoun (déjà très à droite...), au moment de la Deuxième Guerre mondiale, quand l'Irgoun décida d'interrompre les opérations militaires contre l'armée britannique (la Palestine étant alors sous mandat du Royaume-Uni). L'expression «groupe Stern» vient des Britanniques, qui désignaient cette organisation comme le «Stern gang», du nom de son premier dirigeant, Avraham Stern (mort après sa capture par l'armée britannique en 1942). Son successeur fut un certain Yitzhak Shamir, qui fut quelques décennies plus tard premier ministre israélien.

Par hostilité à la Grande-Bretagne, le LEHI prit contact pour conclure une alliance avec l'Allemagne nazie¹. Événement peu rappelé en regard du rappel de la collusion réelle du grand mufti de Jérusalem, Hadj Amin El Husseini avec l'Allemagne nazie durant la Deuxième Guerre mondiale, collusion utilisée par la propagande israélienne pour «nazifier» toutes les organisations de la résistance palestinienne, ainsi que – de manière perfide – les mouvements de soutien au peuple pales-

tinien (alors que toute l'extrême-droite européenne², étatsunienne et hindoue soutient Israël).

En 1948, le LEHI eut deux «exploits» à son actif:

1) le massacre perpétré de compte à demi avec l'Irgoun dans le village palestinien de Deir Yassin. Cet événement est rappelé dans un ouvrage de Jacques de Reynier (délégué suisse du Comité international de la Croix-Rouge en Palestine), A Jérusalem, un drapeau flottait sur la ligne de feu (Boudry, La Baconnière, 1950). Cet ouvrage a fait l'objet d'une réédition plus récente aux Éditions Georg (Genève), en 2002: Jacques de Reynier. 1948, à Jérusalem - Persée

2) l'assassinat du comte Folke Bernadotte (médiateur de l'ONU), jugé par le LEHI trop favorable aux Palestiniens (il avait proposé une restructuration, moins favorable à l'État d'Israël, du plan de partage de la Palestine, votée par une ONU bien peu universelle en novembre 1947). cf. la page: Folke Bernadotte – Wikipédia

Bonne lecture et salutations solidaires.

Hans-Peter Renk

1 Ces contacts échouèrent finalement en raison de l'arrestation de l'émissaire du LEHI en Syrie, alors qu'il tentait de rejoindre la Turquie pour y prendre contact avec l'ambassade allemande dans ce pays.

2 Y compris Alternative für Deutschland (AfD), dont le gauleiter de Thuringe et la fédération qu'il dirige font l'objet d'une investigation de l'Office de protection de la Constitution pour sympathies pro-nazies; ou le Schweizerische Volkspartei – dénommé, sans doute par antiphrase, en Suisse romande – Union démocratique du Centre - qui réussit à faire passer au Parlement suisse la suppression des crédits à l'UNRWA (l'Office des Nations Unies pour les réfugié-e-s de Palestine).

Votre journal participatif

En lisant le courrier des lecteurs ci-dessus, vous vous dites peut-être qu'il ne s'agit pas d'une simple opinion ou commentaire de lecteur sur un article déjà paru, comme on le voit dans d'autres journaux. En effet, ce texte serait plutôt à considérer comme un article en soi, ou à tout le moins un complément d'information important sur le sujet traité, vu son contenu et ses notes de bas de page. **Merci** à notre abonné M. Renk, pour cette contribution rédactionnelle.

Et, à cette occasion, profitons de cet espace en bas de page pour rappeler à nos nouveaux abonnés, et peut-être à vous tous, que **L'Essor** est depuis longtemps un journal participatif. Chacun peut contribuer aux numéros à venir, en soumettant à la Rédaction deux sortes d'articles:

1. Articles thématiques, selon les thèmes des prochains forums annoncés... ou
2. Articles généraux, en relation avec la charte du Journal :
La cause de la paix – Le respect de la vie – La pratique de la solidarité – L'ouverture à la créativité

Soumettez vos articles à: redaction@journal-lessor.ch Plus de détails sur notre page journal-lessor.ch/redaction
Pour suggérer un thème de forum ou proposer une contribution rédactionnelle plus régulière, contactez-nous.

À bientôt ?